



MAIRIE DE NOUZILLY

AOÛT 2016

LA NOISETTE INFO

N° 164

Du nouveau :

La création d'un club de scrabble, et d'un cours de gym pour les petits.

↳ Lire en page 3

Retrouvez toute l'actualité sur www.nouzilly.fr



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

- Samedi 3 septembre Forum des associations place Émile Cholet
- Samedi 3 septembre 24H Touraine VTT - RDV au stade
- Samedi 10 septembre Collecte des encombrants, ferrailles et déchets verts
- Dimanche 18 septembre Sortie découverte de la Vallée du Loir
- Mardi 4 octobre Le « Piston » de Manoché - Espace Nozilia
- Dimanche 9 octobre Récital à 16h00 - Espace Nozilia
- Mardi 25 octobre Théâtre - "Blanches" de Fabrice Melquiot Espace Nozilia

Après 3 premières éditions couronnées de succès, l'association **24hTouraineVTT** repart pour la 4ème année consécutive à Nouzilly.

En solo (marathon) ou par équipe de 4 à 6 concurrents en catégorie loisir, CE ou compétition, mais également en équipe mixte ou féminine.

Au-delà de l'aspect course, les participants prendront part à une aventure originale, basée sur le plaisir et la valorisation de l'esprit d'équipe. Tous pourront alors tester leurs limites physiques et psychologiques, qu'ils participent seul ou en équipe, entre amis ou en famille, qu'ils soient sportifs ou amateurs.

Forum des Associations Nouzilly

Le Pic Noir
 Le badminton Nouzi'Gym Le T.F.C
 L'A.P.E. Le Yoga Le Judo Club de Monnaie
 L'écho des Gâtines L'athlétisme
 Le foot Le Comité des Fêtes

Ainsi que la présence du Golf d'Ardrée et des associations caritatives

Samedi 3 septembre 2016

Place Émile Cholet

8h30 : Installation des participants

9h30 à 12h00 : Ouverture au public

Matinée spéciale réservée aux inscriptions pour la nouvelle saison 2016-2017

*Pot de l'amitié offert par la municipalité
Venez nombreux*



L'association Théâtre du Fossé-César célèbre ses 30 ans !

Réservez vos soirées à l'Espace Culturel NOZILIA

- ◆ **Le mardi 4 octobre**
Devos de l'Humour avec "Le Piston" de Manoché. Tout public
- ◆ **Le dimanche 9 Octobre**
Concert de Jacques Bertin, dans le cadre du festival de la parole en Touraine "Haut et fort"
- ◆ **Le mardi 25 octobre**
Théâtre avec "Blanches" de Fabrice Melquiot dans le cadre du festival Festhéra.

Et d'autres dates à venir ...

Et pour la rentrée la reprise des ATELIERS

Musique : Flûte traversière, guitare, piano enfants et adultes, et jardin musical pour les plus petits.

Anglais : Reprise des cours pour les enfants, mais aussi une possibilité d'ouvrir un cours pour adultes.

ATTENTION ! L'ouverture de ces cours est conditionnée par un effectif suffisant.

Inscriptions sur le Forum des associations, place Emile Cholet le 3 septembre

Pour toute information : theatre.fosse-cesar@orange.fr ou 02 47 56 41 17

THEATRE du
 30 ANS
 FOSSE-CEGAR

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI

Le conseil municipal :

- ◆ Approuve la modification de l'article 3 des statuts du Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire du Castelrenaudais : siège situé au 5 rue du Four Brûlé 37110 Château-Renault.
- ◆ Décide de facturer le transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 pour les enfants de Nouzilly ainsi que pour les enfants extérieurs à la commune en dehors du regroupement pédagogique avec Crotelles à : 115 € par enfant, et d'accorder une réduction de 20 % à partir du 3ème enfant d'une même famille.
- ◆ Décide de fixer les tarifs pour le gîte « Robinson » à compter du 1er janvier 2017 comme suit :
 - ◆ Forfait semaine juillet /août 510 €
 - ◆ Forfait semaine reste de l'année : 470 €
 - ◆ Forfait Week-End ou 2 jours : 320 € en période hors vacances
 - ◆ Forfait Week-End ou 2 jours : 380 € en période de vacances (toutes zones)
 - ◆ Journée supplémentaire (avant ou après WE): 80 €
 - ◆ (Ces tarifs tiennent compte de la commission prise par l'organisme de gestion Gites de France : Val de Loire Tourisme),
 - ◆ Nuitée (groupe jusqu'à 6 personnes) : 50 €
 - ◆ Nuitée par personne supplémentaire : 10 €
 - ◆ Caution : 300 €
 - ◆ Prestation ménage/ WE : 50 €
 - ◆ Prestation ménage/ semaine : 85 €
 - ◆ Location de draps + taies oreillers : 6 €/litterie
 - ◆ Participation forfaitaire aux frais d'électricité de : 0.10 € TTC par Kwh au-delà du forfait des 8 Kwh accordés par jour (sommes inférieures à 10 € non facturées)
- ◆ Décide de maintenir le tarif de la demi-heure de garderie périscolaire à 0.90 € pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi qu'une adhésion forfaitaire mensuelle de 2.00 € par famille.

Les ateliers périscolaires (qu'il faut désormais appeler **NAP**, Nouvelles Activités Périscolaires) reprendront cette année la deuxième semaine, soit le **lundi 5 septembre**. La première semaine étant traditionnellement réservée à la constitution des groupes.

Cette année, le bulletin d'inscription est pour l'année complète. Elle sera découpée en 5 périodes, le calendrier sera affiché à l'école à titre informatif.

Les parents peuvent modifier l'inscription de leur(s) enfant(s) **à la fin de la période qui précède, en informant la mairie par voie postale.**

Planning des ateliers d'éveil du RAM (Relais Assistants Maternels du Castelrenaudais) à l'ALSH.

- ◆ 7 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre 2016
- ◆ 13 et 27 Janvier, 10 février, 10 et 24 mars, 7 avril, 5 et 18 mai, 2,16 et 30 juin 2017

Accueil Loisirs Sans Hébergement

La date limite des inscriptions pour les mercredis du mois de septembre est le **Mercredi 31 aout**

Avec nouveau dossier complet à retirer :

- ◆ en mairie
- ◆ sur le site à la page « Services > enfance/jeunesse > ALSH »
- ◆ ou directement à l'A.L.S.H, 4 avenue du Lac

Attention : Nouveaux tarifs pour période 2016-2017



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN

Le conseil municipal, décide de modifier les montants des charges mensuelles des logements communaux PLATS, qui sont fixés par logement à compter de juillet 2016 à :

- ◆ Logement type F1bis RDC 8 rue Paul Boivinet : 25 €
- ◆ Logement type F4 étage 8 rue Paul Boivinet : 35 €
- ◆ Logement type F3 1 rue Ste Agathe : 33 €

Sophie LECAILLE propose d'attribuer une subvention exceptionnelle au Souvenir français en remerciement de l'aide apportée à la restauration au cimetière des tombes des soldats de la 1ère et 2ème guerre mondiale.

Le maire rappelle que le conseil municipal a voté le 21 mars dernier (délibération 2016/028) une ligne pour « subventions imprévues » de : 1 360 €. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 200 €.

Le conseil municipal :

- ◆ approuve le projet éducatif de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), le règlement intérieur et les tarifs pour 2016-2017.
- ◆ décide de fixer les tarifs suivants pour le restaurant scolaire à compter de septembre 2016 :
 - ◆ Repas enfant : 3.67 €
 - ◆ Repas adulte : 4.70 €
 - ◆ Carnet de 10 tickets occasionnels pour enfants: 40.80 €

Le conseil municipal décide de prendre acte de la présentation des rapports annuels 2014, transmis par la Communauté de communes du Castelrenaudais sur le prix et la qualité du service public :

- ◆ d'assainissement non collectif,
- ◆ d'élimination des ordures ménagères,

de les approuver et de garantir qu'ils seront tenus à la disposition de tout citoyen qui souhaite les consulter.

Les délibérations complètes sont consultables en mairie, sur le site, et affichées sur les panneaux extérieurs.



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.

Voter c'est participer à la vie démocratique...

- ◆ **En 2017 l'élection présidentielle se déroulera les dimanches 23 avril et 7 mai.**
- ◆ **Les législatives les dimanches 11 et 18 juin**



Avis aux amateurs , **création d'un club de scrabble dès septembre.**

Nous vous attendons nombreux et pour plus de renseignements, merci de contacter Jean Petitbon au 06 47 85 10 10

Vous cherchez une activité pour votre enfant le samedi matin ?

A la rentrée de septembre, l'association **NOUZI'GYM** crée un cours de gymnastique pour **enfant de 3 à 6 ans le samedi matin de 10 H à 11 H.**

- ◆ Les cours seront assurés par Emeric, un animateur diplômé et professionnel.
- ◆ Pour de plus amples renseignements, vous pourrez nous retrouver :

au forum des associations le samedi 3 septembre

ou bien prenez contact avec la présidente Martine PRETEUX au 06 29 94 58 75



MAIRIE DE NOUZILLY

3 Place Émile Cholet



Téléphone : 02 47 56 12 21
Télécopie : 02 47 56 40 47
mairie.nouzilly@wanadoo.fr
www.nouzilly.fr

Le secrétariat est ouvert au public

Lundi de 10h00 à 12h00 de 15h00 à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 15h00 à 17h30

La commune vend du bois de chauffage,
à prendre sur place, au prix de :

- 45 € pour le chêne/charme
- 35 € pour le tout venant

Inscription obligatoire en mairie.



ETAT CIVIL

Naissance :

Méline, Lou, Jasmine SAMOYEAU 21 mai

Mariages :

Anne DURAND & Florent LEGAVE 21 mai
Fatem Zahra BENNIS & Maël COULAUD 25 juin
Claire GUERIF & Kévin LEMOINE 2 juillet

PREMIUM TAXI :
SÉCURITÉ, PONCTUALITÉ, COURTOISIE ET CONFORT

07.62.92.37.37

Christian Pesenti

Christian@premiumtaxi.fr
www.PremiumTaxi.fr
Commune de rattachement :
Nouzilly (37)

PREMIUM TAXI

TAXI

24h sur 24, 7 jours sur 7
Aéroports - Gares - Visite des environs de Tours



Les travaux à l'école :

- ◆ **Le tout nouveau préau** tout beau tout neuf, va permettre aux petits de l'école maternelle de se mettre à l'abri les jours de pluie.
- ◆ **Le chemin longeant les classes de maternelles** va bientôt relier le centre bourg et l'avenue du camp romain à l'Espace Nozilia.

La **bibliothèque Nouzilire** vous invite à venir voir et écouter le chanteur poète **Jacques BERTIN** accompagné du pianiste **Laurent DESMURS** qu'elle recevra

à l'espace Nozilia le dimanche 9 octobre 2016 à 16h00

pour un récital d'une heure vingt.

- ◆ Spectacle gratuit dans le cadre du festival Haut et Fort organisé par la DLLP et le Conseil Départemental.
- ◆ Pour public adolescent et adulte.
- ◆ Nous partagerons le verre de l'amitié à l'issue du spectacle.



La Branche LIONS CLUB MONNAIE VAL DE CHOISILLE organise une **sortie découverte de la Vallée du loir** entre Thoré-la-Rochette et Troo à bord d'un authentique autorail des années 50, au profit des Chiens Guides d'Aveugles d'Indre et Loire,

le dimanche 18 septembre.

Au programme : passage sous le tunnel de St Rimay au cœur de l'immense quartier général allemand de la seconde guerre mondiale. Arrêt en gare de Montoire sur le lieu de la rencontre entre le Maréchal Pétain et Adolphe Hitler en 1940. Promenade

dans le village troglodyte de troo. Dégustation de produits régionaux.

Participation à la sortie de 20 € par personne. Merci de confirmer votre participation avant le 11 septembre à Sylvie Bonnamy au 06 70 12 98 20.ou par mail à gesyl.bonnamy@orange.fr